

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » 14 » six mois.
» » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 27 février 1866.

BULLETIN.

Nous avons annoncé succinctement, dans notre dernier numéro, la révolution qui avait éclaté à Bucharest.

Le résultat de renseignements officiels transmis de Bucharest que c'est dans la nuit du 22 au 23 février qu'a éclaté un mouvement militaire. La troupe a envahi, à quatre heures du matin, le palais habité par le prince Couza, qui a signé son abdication et a été constitué prisonnier. L'ordre n'a pas été troublé dans la ville. Le 23, à trois heures de l'après-midi, le Sénat et la Chambre des représentants s'étant réunis, ont proclamé le comte de Flandre, frère du roi des Belges, prince de Roumanie sous le nom de Philippe I^{er}.

Quant aux causes qui ont servi de prétexte à la déposition du pouvoir du prince Couza, elles tiraient leur principale origine des avantages faits aux paysans Moldo-Valaques aux dépens de la caste aristocratique des boyards. Ceux-ci possédaient la presque totalité du sol et tenaient les paysans dans une sorte d'état de servage. Le prince Couza, malgré les Chambres, donna à ces derniers le droit de propriété et de vote, ce qui les éleva aussitôt à la dignité de citoyens. L'acte en lui-même, a pu être considéré comme prématuré, mais sa portée était essentiellement démocratique et progressive. Les boyards l'ont transformé en une mesure de spoliation et d'oppression et ont fini par gagner à leur opinion une certaine partie de la population des villes, de celle de Bucharest notamment. C'est ce qui explique la rapidité et la facilité de la révolution qui vient de s'accomplir.

Le Morning-Post affirme que le comte de Flandre refuse l'héritage du prince Couza. Un autre serait-il plus téméraire ou plus accommodant ?

Nous lisons dans le Bulletin de Paris : « Un journal ordinairement bien renseigné,

gné, le *Courier des Etats-Unis* confirme la nouvelle du prochain rapatriement de notre armée du Mexique. L'Empereur Maximilien aurait la conviction que le départ du contingent français ne provoquera aucune réaction, et qu'il sera ainsi prouvé, d'une manière irréfutable que son gouvernement est solide et populaire. »

L'affluence des volontaires est devenue si considérable à Rome, qu'il s'est produit un véritable encombrement dans les casernes pontificales, qui n'ont pas trouvées prêtes pour réunir un si grand nombre d'hôtes accourus à l'envi de France, de Belgique et de Hollande. En conséquence, des instructions ont été données pour que les départs pour Rome fussent suspendus pendant un mois.

J. REBOUX.

Nous lisons dans le *Moniteur du soir* :

« Au moment où un certain nombre de volontaires français se disposent à entrer, avec l'autorisation du gouvernement de l'Empereur, au service du Souverain Pontife, des journaux ont prétendu que la bastonnade est appliquée comme peine disciplinaire dans l'armée romaine. Des informations à cet égard ayant été demandées par l'ambassadeur de France au cardinal secrétaire d'Etat à Rome, Son Eminence a déclaré que la peine de la bastonnade n'existe pas dans l'armée pontificale. »

Le *Moniteur* publie la note suivante :

« Quelques journaux ont annoncé qu'une société financière, ayant pour but de procurer des ressources au gouvernement pontifical, venait de se fonder à Rome et qu'elle était placée sous la direction de M. de Vuillefroy, sénateur, ancien président de section au Conseil d'Etat. Nous sommes autorisés à déclarer que cette dernière allégation est entièrement contournée. M. de Vuillefroy est complètement étranger à la formation de cette société, dont il ignore également le but et l'organisation. »

Le *Temps* a reçu un avertissement dont voici le texte :

« Le ministre de l'intérieur.
Vu l'article 32 du décret du 17 février 1852 ;

« Vu le numéro du journal le *Temps*, en date du 24 février 1866, lequel contient à la première page un article, signé : « Gustave Isambert, » commençant par ces mots : « Aujourd'hui, 24 février, » et se terminant ainsi : « Le scrutin est ouvert. Une dernière fois, nous rappelons aux électeurs que s'ils envoient un député qui grossisse les rangs des satisfaits silencieux, ils seront mal venus à se plaindre de l'exagération des impôts, du chiffre du contingent, des entraves apportées à leur liberté et à leurs affaires. Ils s'épargneront tous les remords en votant pour M. Leblond, orateur et candidat de la liberté. » Faites votre devoir et laissez faire aux dieux. »

« Considérant que l'auteur de cet article se sert d'expressions outrageantes pour le Corps législatif, et porte atteinte par son langage au libre exercice du droit électoral ;

« Arrête :
« Un premier avertissement est donné au journal le *Temps*, dans la personne de M. Neftzer, gerant dudit journal, et dans celle de M. Gustave Isambert, signataire de l'article précité ;

« Fait à Paris, le 23 février 1866.
« Le ministre de l'Intérieur,
« LA VALETTE. »

Le *Monde* publie une longue correspondance de Mexico, en date du 10 janvier. Elle abonde en détails intéressants, et qui nous paraissent dictés par une louable impartialité, sur les ressources territoriales que présente le pays, sur les difficultés que rencontre l'œuvre de régénération entreprise et si énergiquement poursuivie par Maximilien, sur les services rendus par l'armée française, et sur l'étendue de ceux que l'on peut attendre des légions belge et autrichienne.

« Quant à l'armée mexicaine, toute émaillée d'épaulettes à graines d'épinards, passons, ajoute le correspondant; les soldats, toujours en petit nombre relativement aux officiers, s'élançant résolument au combat... quand ils sont précédés d'un peloton de Français, ne font-ils que de vingt-cinq hommes; ils lui cèdent volontiers le premier rang, mais tiennent à honneur de ne pas l'abandonner. »

« Avec eux, il y a toujours une défec-tion, un *pronunciamento*, mais la grande préoccupation est du côté des Yankees. Tout

le monde connaît leur peu de sympathie pour la monarchie; ils ne se font pas faute, d'ailleurs, d'en donner des preuves fréquentes. Ne pouvant pas attaquer le Mexique de front parce qu'il est placé sous la protection de notre drapeau, ils mettent tout en œuvre pour entretenir la défiance, éloigner le capital, tuer le crédit naissant de l'Etat, etc., etc. C'est une guerre sourde, une hostilité latente qui fait beaucoup de mal. Le Cabinet peut bien ne pas partager tout-à-fait l'opinion générale, mais il se trouve dans la nécessité de s'y soumettre, parce qu'elle intéresse la vanité de la nation qui, depuis l'issue de la guerre civile, a dépassé toutes les bornes.

« ... On a fait courir le bruit de quelques froissements survenus entre le maréchal et Sa Majesté, mais il ne paraît y avoir rien de vrai dans ces inventions calculées : L'Empereur et le maréchal vivent dans la plus parfaite intelligence, sans sortir du cercle que leur position leur trace. On a dit aussi que Maximilien était mécontent de la France. Comment peut-on le savoir? C'est tout le contraire qui se révèle par les faits. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Epernay, 26 février.

Résultat, sauf modification sans importance, du scrutin pour l'élection d'un député : M. Ch. Perrier, candidat du gouvernement, a obtenu 18,013 voix. M. Leblond, 7,216 ; M. Louis, 2,069 ; M. Delalos, 1,771.

Londres, 26 février.

Le *Morning Post* annonce que le comte de Flandre a refusé, sans hésiter, l'offre du trône de Roumanie.

Vienne, 26 février.

L'état financier de l'Autriche continue à s'améliorer. Le dernier versement effectué en numéraire par le gouvernement à la Banque s'élève à 15 millions de florins. L'exercice 1866 s'annonce d'une manière favorable. Les caisses publiques accusent des excédants de recettes qui sont le résultat des économies opérées sur les différents chapitres du budget.

Bucharest, 25 février.
(Officiel). — Pour la sécurité de l'ex-

prince régnant le gouvernement avait cru devoir le tenir quelques heures dans une maison de la ville. Le soir même, l'ex-prince fut conduit au Palais de Cotroceni, en attendant qu'il put se rendre à l'Avanger, ainsi qu'il l'avait demandé par une lettre adressée à l'un des membres du gouvernement.

Plusieurs des agents des puissances étrangères ont pu lui rendre visite et les serviteurs de sa maison ont été autorisés à communiquer avec lui comme ils l'ont voulu. — La princesse a pu rester quelque temps au Palais qu'elle a quitté pour aller demeurer chez le général Navila où elle s'occupe activement des préparatifs du voyage.

Francfort, 26 février.

Le *Journal de Francfort* a reçu de Bucharest, 25 février, le télégramme suivant : « Après une tentative de fuite sans succès faite par Couza, le gouvernement a annoncé à l'assemblée nationale qu'il rendrait la liberté à l'ex-prince roumain que celui-ci se serait déclaré prêt à partir pour l'étranger. »

Bruxelles, 26 février.

La Banque de Belgique a réduit le taux de son escompte à 4 %.

Pesth, 25 février, (soir.)

Tous les bruits répandus sur des dissentiments au sein du ministère sont sans aucun fondement.

Florence, 26 février.

La *Nazione*, a reçu une dépêche de Bruxelles, annonçant que le comte de Flandre a refusé le trône de Roumanie.

Bruxelles, 25 février.

Jeudi les journaux annonçaient que le départ du comte de Flandre pour l'Italie semblait être différé.

L'*Echo du Parlement* annonce que le comte de Flandre est parti aujourd'hui.

Bruxelles, 26 février.

Le *Moniteur belge* publie un décret royal rapportant un précédent décret par lequel la signature du département de la guerre avait été déléguée au ministre de l'intérieur pendant l'indisposition du général Chazal.

New-York, 15 février.

Les avis du Mexique constatent qu'à la date du 17 janvier Juarez était à El-Paso. Une commission militaire fédérale doit se rendre à Brownsville pour faire une enquête minutieuse sur l'affaire de Bagdad.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 23 FEVRIER 1866.

N° 20.

LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ÉCOLE.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX
du 25 février.)

Seul au monde ! Quand mon esprit se reporte vers les jours qui ont suivi cette catastrophe, ils m'apparaissent dans une ombre confuse, d'où ça et là seulement se détache quelque point saillant.

Je me rappelle que des inconnus sont venus enlever le corps de ma grand-mère, que je l'ai suivi à l'église et au cimetière, que j'ai entendu psalmodier devant un noir catafalque, les oraisons funèbres, et entendé tomber sur le cercueil le gravier de la fosse qu'on renfermait.

Je me rappelle que la chambre où je couchais autrefois gaiement, m'assombrit et me serre le cœur. J'y cherche une figure qui ne peut plus me sourire, une voix qui

ne peut plus me répondre, et cet étroit appartement me semble un grand désert.

Je me rappelle que je m'en vais, errant au hasard, de côté et d'autre, tantôt à travers les rues, tantôt à travers la campagne. Le printemps est revenu, la terre est reverdie, et cette terre m'apparaît, comme une image de la destinée humaine. A sa surface, le frais gazon, les fleurs épanouies, les plantes fructueuses ; au fond, la pierre. Ainsi, dans la vie de l'homme, sous le prestige de ses heures de joie et de ses espérances, tout est pierre ; la pierre du foyer, la pierre de l'autel, la pierre tarpéenne qui touche au capitol, la pierre merveilleuse de la Vouivre, qui éblouit et fascine les regards cupides ; la pierre sur laquelle trebuchent, en sa marche rapide, le presomptueux et l'ambitieux ; la pierre militaire des grandes routes, la pierre sévère qui divise les héritages et limite les champs ; la pierre sur laquelle s'assoit le mendiant, à la porte de la maison où il attend une aumône ; la pierre de l'escalier d'autrui, si rude à monter, a dit Dante ; tout jusqu'à cette dernière pierre qu'on appelle la pierre du tombeau.

Je me rappelle que le médecin et le confesseur de ma grand-mère sont venus successivement me voir, qu'ils m'ont témoigné un intérêt affectueux et m'ont offert leurs services, et j'ai eu bien de la peine à leur balbutier un froid remerciement. M. Layronnet et sa sœur m'ont écrit, avec une touchante bonté, une longue lettre pour m'engager à retourner près d'eux, à rester avec eux, jusqu'à ce qu'il me plaise de reprendre le cours de mes études, et l'idée de revoir le délicieux vallon de

Mouthier, les cascades des montagnes, les sources de la Loue, n'éveille plus même une émotion dans ma pensée alourdie et assombrie. Plus rien ne m'émeut ni ne m'attire, et Geneviève qui ne cesse de s'occuper de moi, me voyant si indifférent à tout, même à ses plus délicates préparations culinaires, me regarde quelquefois avec inquiétude, comme si elle craignait que je ne devinsse idiot, à la façon du pauvre Benoit.

Dans ma morne absorption, je forme pourtant, et combine, et caresse différents projets. Tous également sans consistance, ils s'élèvent dans mon imagination, comme des songes, et s'évanouissent tour à tour, comme des bulles de savon.

Je n'ai pas le caractère pratique et énergique de ma grand-mère. Au contraire, quand je m'examine, je suis forcé de reconnaître que j'appartiens à la catégorie de ces natures pensives, impressionnables, flottantes qui, souvent dans leurs rêves, s'éloignent de la réalité.

A de telles natures, la Providence, dans sa justice, doit un appui particulier ; car elles ne sont point aptes à se frayer elles-mêmes un chemin difficile, par un effort continu. Elles ne se jeteront pas ambitieusement dans les débats de la politique, ou dans le tourbillon des entreprises qu'on appelle les grandes affaires. A moins d'une circonstance heureuse qui les porte, comme une vague propice, sur une rive inspersée, elles n'acquiescent, dans leur mol abandon, ni à la fortune. Si, quelquefois cependant, elles sont capables de prendre une courageuse détermination, le plus souvent elles peuvent être aisément dominées, entraînées égarées.

Dans le monde, les hommes de cette faible trempe passent, en général inaperçus ou dédaignés ; car ils ne sont pour lui ni enviables ni redoutables. Mais leur vie ne s'écoulera pas, sans qu'ils conquièrent quelque sérieux sentiment d'estime, quelque véritable attachement. Là, sera leur gloire et leur satisfaction.

Soumis sans réserve, dès mon bas âge, à l'autorité de ma grand-mère, et d'année en année, conduit, pour ainsi dire, à la lièzière, j'ai tellement pris l'habitude d'obéir et de me laisser guider, qu'en me voyant tout à coup libre de mes actions, je suis embarrassé de ma liberté. Je suis dans la situation d'un homme qui, en pleine eau, soudain se trouverait seul sur une barque, ne sachant orienter sa voile, ni ramer.

Il faut bien cependant m'occuper de ce que je dois faire, et d'abord savoir ce que je possède. Un matin me sentant l'esprit un peu rasserené, je me décide à ouvrir le secrétaire de ma grand-mère et à prendre un coffret que bien je connais, quoique je n'y aie jamais touché. Humble petit coffret en étain noir, garni d'une simple serrure, avec tout ce qu'il contenait, il ferait sourire de pitié la belle dame élégante ou le thaumaturge. Moi qui sais combien il était cher à mon aïeule, je l'ouvre avec respect, et j'en tire, l'un après l'autre, les divers objets qu'elle y enfermait avec soin : le cachet en argent des Martelle, le collier et les boucles d'oreilles ; des lettres de mon père ; plusieurs papiers de famille ; un bouquet. Quel bouquet ? Peut-être celui qu'elle portait sur sa poitrine le jour de ses noces. Plus d'une fois, je l'ai vue, ma bonne grand-mère, tenir entre ses doigts ridés et

desséchés, cette fleur également desséchée, la regarder un instant avec des yeux qui me semblaient humides, puis la replacer en silence dans son enveloppe. A ce signe de joie d'un autre temps est jointe une feuille de papier jaune sur laquelle sont inscrites ces strophes mélancoliques, intitulées : *le Chant d'une veuve*. Ma grand-mère ne les a pas composées elle-même, elle les a copiées en une heure de deuil.

Le rossignol chante de même, Qu'autrefois en d'heureux printemps, Quand il vivait, celui que j'aime, Voilà longtemps, voilà longtemps.

Je ne puis pleurer. Je me penche, En silence dans mon ennuï, Et fite ma quenouille blanche. Toute seule jusqu'à la nuit.

Le rossignol chante. Il me semble Être aux jours d'amour et de foi, Où nous étions si bien ensemble, Ici, mon bon époux et moi.

Me voilà seule en sa demeure, Le cœur plein de son souvenir, Travaillant, priant à toute heure, Que Dieu veuille nous réunir !

Ah ! nos beaux rêves de jeunesse, Quand la mort vint nous séparer, Que Dieu m'assisté en ma faiblesse ! Je chante. Je voudrais pleurer.

Dans ce même coffret qui contient tant de choses, je trouve encore une médaille en argent qui me fut donnée à l'école de Morez ; les notes de mes professeurs sur mon travail, et ma première dissertation française, et mon premier dessin au crayon,